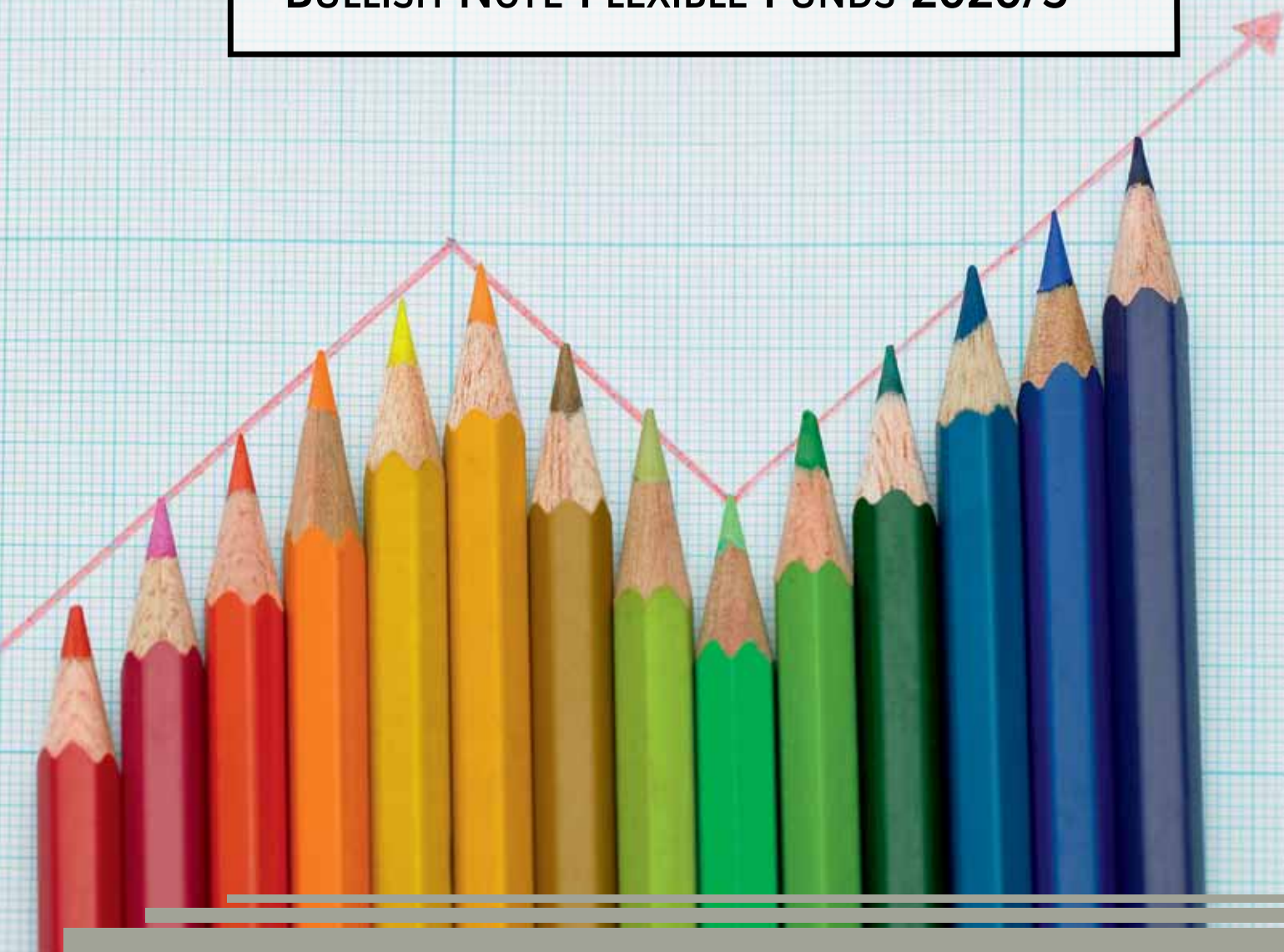


BNP PARIBAS FORTIS FUNDING (LU) BULLISH NOTE FLEXIBLE FUNDS 2020/5



BNP PARIBAS FORTIS
PRIVATE BANKING

Document promotionnel | Août 2013

Obligation structurée émise par BNP Paribas Fortis Funding, filiale de BNP Paribas Fortis SA (A2 / A+ / A+)

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une offre publique en Belgique.
Les restrictions de vente sont reprises dans le Prospectus.

La période de souscription court du 1^{er} août à 9 h au 30 août 2013 à 16 h.

Une clôture anticipée est toutefois possible dans certaines circonstances, telles que décrites dans le Prospectus (voir partie B des Final Terms).

Pour en savoir plus ou pour souscrire, adressez-vous à votre private banker.

La quête du rendement

L'actualité financière vient régulièrement nous rappeler, et parfois de manière assez brutale, combien une **bonne diversification de portefeuille** est essentielle pour capter les opportunités des marchés, où qu'elles se présentent dans le monde, mais aussi pour traverser les tempêtes boursières.

Dans une optique de long terme, une diversification appropriée au niveau des différentes classes d'actifs et zones géographiques permet d'**améliorer le potentiel de rendement d'un portefeuille et de mieux en répartir le risque**. Une telle diversification suppose néanmoins un capital de départ important et une bonne connaissance des marchés.

De plus, une fois constitué, le portefeuille doit être géré de manière active afin de s'adapter en permanence à l'évolution des perspectives macroéconomiques et des marchés financiers. Pour l'investisseur particulier qui n'a ni le temps ni l'envie de se consacrer à la gestion de son portefeuille, le recours à un fonds de placement permet de déléguer ce souci à des spécialistes de l'investissement.

Mais il existe encore une manière plus ingénieuse de diversifier. Grâce à la BP2F BULLISH NOTE FLEXIBLE FUNDS 2020/5, **vous profitez des performances non pas d'un mais de deux fonds mixtes, dotés de la plus haute notation Morningstar (5 étoiles)**. Vous bénéficiez ainsi d'une **large diversification** pour cueillir le potentiel de rendement des marchés financiers à l'échelle mondiale, tout en sachant qu'une évolution adverse du panier constitué de ces deux fonds ne sera pas prise en compte, à l'échéance.

La **BNP PARIBAS FORTIS FUNDING (LU) BULLISH NOTE FLEXIBLE FUNDS 2020/5** (en abrégé **BP2F BULLISH NOTE FLEXIBLE FUNDS 2020/5**) est un instrument de dette émis par BNP Paribas Fortis Funding (LU) et garanti par BNP Paribas Fortis SA. En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à le rembourser à l'échéance. En cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, vous risquez donc de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de ne pas retrouver le montant investi, à l'échéance.

La **BP2F BULLISH NOTE FLEXIBLE FUNDS 2020/5** est destinée aux investisseurs à même d'évaluer, au regard de leurs connaissances et de leur expérience, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument de dette, notamment via une familiarisation avec les deux fonds du panier et les taux d'intérêt.

Principales caractéristiques

- ✓ Maturité de 7 ans.
- ✓ Droit au remboursement à 100% du capital investi (hors frais) à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant.
- ✓ Prime de remboursement potentielle, égale à 100% de toute évolution positive enregistrée, à l'échéance, par un panier constitué, à parts égales, de 2 fonds de placement mixtes bénéficiant de la plus haute notation Morningstar (5 étoiles).



100% de toute performance positive du panier à l'échéance

À l'échéance, soit le 14 septembre 2020, la BP2F BULLISH NOTE FLEXIBLE FUNDS 2020/5 donne droit*:

- au **remboursement du capital initial à 100%** de la valeur nominale;
- à une **prime de remboursement égale à 100% de toute performance positive** du panier de 2 fonds par rapport à sa valeur initiale. En cas d'évolution nulle ou négative du panier, aucune prime de remboursement ne sera distribuée.

La **performance du panier** correspondra à l'évolution enregistrée entre sa valeur initiale et sa valeur finale. La **valeur initiale** est déterminée à l'émission, sur base des valeurs nettes d'inventaire (VNI) des 2 fonds au 2 septembre 2013. Pour déterminer la **valeur finale**, les VNI des 2 fonds seront relevés à 31 dates prédéterminées, mensuellement réparties entre le 7 mars 2018 et le 7 septembre 2020. La valeur finale de chaque fonds correspondra à la moyenne des 31 VNI ainsi relevées.

Scénarios d'évolution du panier et calcul du rendement

Donnés à titre purement illustratif du mode de calcul du rendement, les scénarios suivants ne constituent en aucune manière une garantie quant au rendement final.

Évolution du panier entre sa valeur finale et sa valeur initiale	Montant total de remboursement* à l'échéance	Rendement actuariel avant précompte mobilier (sur base du prix d'émission de 102%)
-40%	100%	-0,28%
-20%	100%	-0,28%
0%	100%	-0,28%
+40%	140%	+4,62%
+50%	150%	+5,66%

* **Dans l'hypothèse d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'émetteur et du garant**, l'investisseur ne touchera pas de prime de remboursement et pourra se voir rembourser un montant inférieur à son capital initial, ce montant pouvant être nul.

Sélection des fonds constituant le panier

Le panier est constitué, à parts égales, de deux fonds de placement bénéficiant de la plus haute notation Morningstar (5 étoiles). Investis en actions et en obligations, ces deux fonds permettent de concrétiser, avec une diversification suffisante et au travers d'une politique d'investissement axée sur la prudence, le thème "La quête du rendement" de la Banque privée, en mettant l'accent sur les actifs de la zone euro.

L'univers d'investissement est constitué des fonds recommandés à l'achat par FundQuest. Créée en 1993, FundQuest est une filiale du groupe BNP Paribas depuis 2005 (www.fundquest.com).

La sélection des fonds recommandés à l'achat par FundQuest s'effectue en 3 étapes.

1. Analyse quantitative des fonds

- ➔ Screening de tous les fonds et segmentation par stratégies.
- ➔ Premier classement sur base de la régularité des performances.
- ➔ L'univers global est réduit de 80%.

2. Analyse qualitative des gestionnaires

- ➔ Sélection des gestionnaires fondamentalement intéressants sur base de multiples critères bien définis relatifs à la philosophie et au processus d'investissement, à la gestion du risque, à l'équipe de gestion, aux performances passées et à leur régularité, etc.
- ➔ Visites et interviews des gestionnaires.
- ➔ L'univers se restreint encore de 75% supplémentaires.

3. Analyse approfondie du risque

- ➔ Analyse approfondie de tous les risques opérationnels liés aux gestionnaires (structure de la société de gestion, ressources humaines, systèmes IT, aspects et contrôles légaux, approche commerciale, etc.).

Au sein de cet univers constitué de quelque 200 fonds, la sélection des fonds du panier s'opère via 4 étapes.

1. Les fonds doivent avant tout figurer sur la liste des **fonds recommandés à l'achat** par les analystes de la Banque privée.
 2. Pour pouvoir concrétiser, avec une diversification suffisante, le **thème d'investissement**, les fonds doivent pouvoir investir de manière flexible dans différentes catégories d'actifs, essentiellement en actions et en obligations, et dans différentes régions du monde. Ils doivent aussi se caractériser par une politique d'investissement prudente.
 3. Le choix définitif s'est porté sur deux des cinq fonds présentant le **meilleur rapport performance/risque**.
 4. La BP2F BULLISH NOTE FLEXIBLE FUNDS 2020/5 étant libellée en euro, les **classes d'actions libellées en euro** ou couvertes en euro sont privilégiées.
- ➔ Les 2 fonds ainsi sélectionnés sont dotés de **5 étoiles Morningstar** (la méthodologie de la notation est expliquée sur www.morningstar.be/be/funds/help/methodology.aspx).

Deux fonds mixtes au service de votre rendement

M&G Optimal Income Fund EUR Class A-H Gross Shares Acc (Hedged)

Politique d'investissement

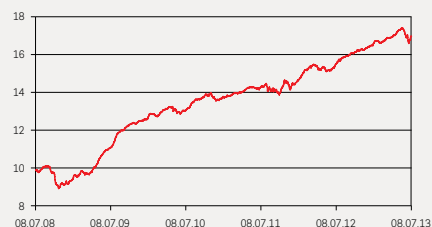
Le fonds cherche à obtenir un rendement total par le biais d'une exposition sur les flux de revenus optimaux des marchés d'investissement. Ceci est fait à travers une allocation d'actifs stratégique et une sélection de titres. Le fonds sera investi au minimum à 50% en instruments de dette, mais peut aussi investir en autres instruments tels que des fonds, du cash, des actions et des dérivés. Les instruments dérivés peuvent être utilisés aussi bien en tant qu'investissement que pour rendre le portefeuille plus efficace.

- Actifs sous gestion au 08.07.2013: 22,69 milliards USD
- Fonds mixte EUR prudent

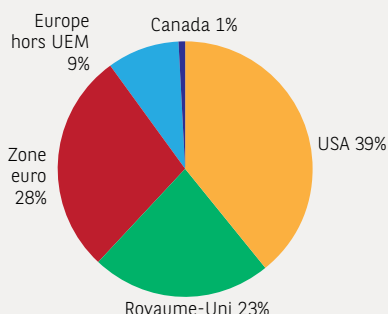
- Morningstar: *****
- Performance annualisée (au 08.07.2013)¹
 - sur 3 ans: 9,10%
 - sur 5 ans: 11,46%
 - sur 10 ans: /

- Code ISIN: GB00B1VMCY93
- Capitalisation, couverture en EUR
- Date de lancement: 20.04.2007
- Plus d'informations: <http://www.morningstar.fr/fr/funds/snapshot/snapshot.aspx?id=F0000007LD>

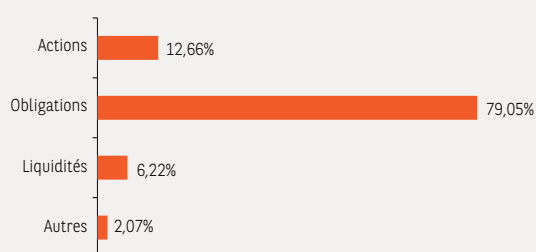
Évolution sur les 5 dernières années²



Répartition géographique au 31.05.2013



Répartition par catégories d'actifs au 31.05.2013



Les données du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir.

Eurose C

Politique d'investissement

L'objectif du fonds est de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice composite 20% Euro Stoxx 50 et 80% EuroMTS. Ce fonds diversifié vise à améliorer la rentabilité d'un placement prudent par une gestion active des actions et des obligations dans la zone euro. Il offre une alternative aux supports en obligations, en obligations convertibles, et aux fonds en euros mais sans garantie en capital. Le fonds sera principalement investi en obligation en autres titres de créances, choisis majoritairement dans la catégorie 'Investment Grade' avec essentiellement des maturités moyennes. Le fonds pourra également comporter jusqu'à 50% d'actions de société ayant leur siège social dans la zone euro.

- Actifs sous gestion au 08.07.2013: 1,65 milliard EUR
- Fonds mixte EUR prudent

- Morningstar: *****
- Performance annualisée (au 08.07.2013)¹
 - sur 3 ans: 5,15%
 - sur 5 ans: 5,29%
 - sur 10 ans: 4,87%

- Code ISIN: FR0007051040
- Capitalisation, libellé en EUR
- Date de lancement: 10.11.2000
- Plus d'informations: <http://www.morningstar.be/be/funds/snapshot/snapshot.aspx?id=FOGBR04FTK&lang=fr-be>

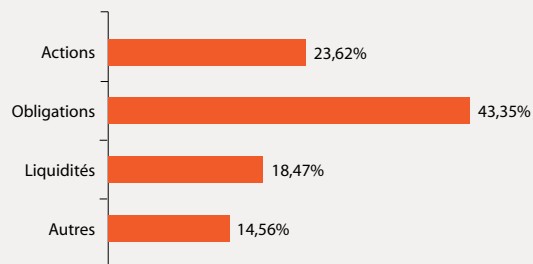
Évolution sur les 5 dernières années²



Répartition géographique au 31.05.2013



Répartition par catégories d'actifs au 31.05.2013



Les données du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir.

1. Source des performances annualisées: Morningstar. 2. Source des graphiques: Bloomberg (chiffes arrêtés au 8 juillet 2013).

BNP Paribas Fortis ne peut être tenu pour responsable de l'information fournie sur les sites www.morningstar.be et www.morningstar.fr ni de leur actualisation. Votre private banker se tient à votre disposition pour toute question relative à ces fonds.

Pour quel investisseur?

En tant qu'investisseur, vous ne devez envisager un investissement dans ce type d'instrument financier que s'il est approprié au regard de vos situation, connaissances et expérience financières ainsi que de vos objectifs d'investissement.

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, cette obligation structurée est prioritairement destinée, dans certaines limites, aux investisseurs présentant un **profil défensif (Defensive) à dynamique (Dynamic)**. Elle peut également convenir, dans des limites encore plus strictes, à des investisseurs présentant un autre profil.

Vous trouverez plus d'informations sur les différents profils de risque sur www.bnpparibasfortis.be/privatebanking > Investissements > Votre profil d'investisseur.

Tout investisseur est invité à faire vérifier par son private banker si un tel investissement peut lui être recommandé personnellement.

Avant de prendre une décision d'investissement de sa propre initiative, il est recommandé à tout investisseur de prendre connaissance du contenu du Prospectus et plus particulièrement de la section "Facteurs de risque" ainsi que de notre "Brochure d'information - Instruments financiers" disponible auprès de son private banker ainsi que sur www.bnpparibasfortis.be/privatebanking > Investissements > Informations légales.

Principaux risques

- ✓ **Risque de crédit**: en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant, l'investisseur supporte le risque de ne pas retrouver son capital investi (hors frais), à l'échéance.
- ✓ **Risque de contre-performance**: l'investisseur risque d'obtenir un rendement inférieur à celui d'un investissement sans risque en cas d'évolution adverse des fonds de placement constituant le panier.
- ✓ **Risque de liquidité**: cette obligation structurée n'est pas cotée sur un marché réglementé. BNP Paribas Fortis en assurera la liquidité en se portant acquéreur ou le cas échéant vendeur, sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait revendre ses titres avant l'échéance ou acheter ces titres une fois la période de souscription terminée devra les vendre/acheter au prix déterminé par BNP Paribas Fortis en fonction des paramètres de marché du moment (voir ci-dessous) qui pourraient amener à un prix inférieur à la valeur nominale par coupure (1.000 EUR). Ce prix sera fixé avec une fourchette achat/vente de maximum 1% dans des conditions normales de marché (hors frais de courtage et taxe sur opérations de bourse; voir rubriques "Frais & commissions" et "Fiscalité", en page 6).
- ✓ **Risque de fluctuation du prix du titre (risque de marché)**: le droit au remboursement à 100% de la valeur nominale ne vaut qu'à l'échéance. Dans l'intervalle, le prix de cette obligation structurée fluctuera, à la hausse comme à la baisse, en fonction de paramètres tels que la santé financière de l'émetteur et du garant, l'évolution des deux fonds du panier et celle des taux d'intérêt.

Prospectus

Le **Prospectus** est constitué :

- du **Prospectus de base** "Note, Warrant and Certificate Programme" daté du 3 juin 2013, rédigé en anglais et approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF), à Paris,
- du **résumé spécifique à l'émission**, rédigé en français, et
- des **Final Terms** datées du 31 juillet 2013.

Ces documents ainsi qu'un résumé en français du Prospectus de base sont disponibles gratuitement sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions

Principales caractéristiques de cette émission

Émetteur	BNP Paribas Fortis Funding (en abrégé "BP2F"), filiale luxembourgeoise de BNP Paribas Fortis SA.	
Garant	BNP Paribas Fortis SA. La garantie ne s'applique qu'en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur. Rating du garant: A2 (<i>stable outlook</i>) chez Moody's, A+ (<i>negative outlook</i>) chez Standard & Poor's et A+ (<i>stable outlook</i>) chez Fitch. Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.	
Titres	<ul style="list-style-type: none">• Valeur nominale: 1.000 EUR. Montant de souscription minimal: 1.000 EUR.• Montant de l'émission: minimum 1 million EUR et maximum 50 millions EUR.• Code ISIN: XS0948861470 – Série N004.• Titres au porteur non subordonnés, représentés par un titre collectif et régis par le droit anglais.• Cette obligation structurée ne sera pas cotée sur un marché réglementé (voir "Risque de liquidité" en page 5).	
Risques	Les principaux risques que présente cette obligation structurée sont décrits en page 5.	
Date d'émission et de paiement	12 septembre 2013.	
Prix d'émission	102% de la valeur nominale. Le prix d'émission inclut une commission de placement de 2% et une commission annuelle de 1% maximum pour la distribution de l'instrument financier (voir rubrique "Frais & commissions" ci-dessous).	
Date d'échéance & remboursement	14 septembre 2020, soit une durée de 7 ans. Prix de remboursement: droit au remboursement à 100% du capital investi (hors frais) à l'échéance, sauf en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur et du garant.	
Rendement	<ul style="list-style-type: none">• Sous-jacent: panier constitué de 2 fonds de placement.• La prime de remboursement potentielle, versée à l'échéance, sera égale à 100% de la hausse enregistrée par le panier de 2 fonds entre sa valeur finale et sa valeur initiale. En cas de baisse ou de stagnation du panier, aucune prime de remboursement ne sera octroyée.• Valeur initiale des 2 fonds: valeur nette d'inventaire du 2 septembre 2013.• Valeur finale des 2 fonds: moyenne des 31 valeurs nettes d'inventaire relevées mensuellement entre le 7 mars 2018 et le 7 septembre 2020.	
Frais & commissions	Frais <ul style="list-style-type: none">• Service financier: gratuit auprès de BNP Paribas Fortis en Belgique.• Conservation en compte-titres: gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.• Frais de courtage: pour une information détaillée sur les frais relatifs à la vente et au rachat des titres après la période de souscription, veuillez vous référer à la brochure "Tarification des principales opérations sur titres" disponible gratuitement auprès de votre private banker ou sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer > Infos utiles > Frais et taxes. Commissions supportées par l'investisseur particulier et comprises dans le prix d'émission de 102% <ul style="list-style-type: none">• Commission de placement unique de 2%. À la date d'émission, l'émetteur rétrocédera cette commission à BNP Paribas Fortis en sa qualité de distributeur.• Commission annuelle pour la distribution et la promotion de l'obligation structurée et à titre d'apporteur d'affaire de 1% maximum de la valeur nominale des titres, perçue par le distributeur. L'investisseur potentiel est invité à consulter le Prospectus pour plus d'informations sur ces commissions.	
Fiscalité	Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique <p>Selon la législation fiscale actuellement en vigueur, les revenus de titres de créances encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 25%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.</p> Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.	Taxe sur opérations de bourse (TOB) <ul style="list-style-type: none">• Pas de TOB sur le marché primaire (c'est-à-dire lors de la période de souscription).• TOB de 0,09% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 650 EUR par opération).
Informations	La documentation relative à cette obligation structurée est décrite en page 5. L'investisseur qui aura déposé ses titres en Compte-titres BNP Paribas Fortis pourra en suivre l'évolution de la valeur au jour le jour via PC banking. BNP Paribas Fortis communiquera aux investisseurs toute modification importante au sujet du profil de risque et/ou de la valeur de la BP2F BULLISH NOTE FLEXIBLE FUNDS 2020/5 sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions	